

Faits d'actualité

J. H.

Volume 40, Number 3, 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103757ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103757ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

H., J. (1972). Faits d'actualité. *Assurances*, 40(3), 238–242.
<https://doi.org/10.7202/1103757ar>

Faits d'actualité

par

J. H.

Les comités et leurs méfaits

238

Dans l'administration, la mode, non, la tendance (ce qui est plus juste) est aux comités, qui prennent des noms divers. Ils sont excellents parce qu'ils permettent d'avoir l'opinion des gens qui connaissent l'entreprise. Leurs avis sont valables; aussi, psychologiquement, l'administration collégiale est-elle excellente en soi. Qui, en effet, mieux qu'un chef de service peut indiquer ce qu'il faut faire ou éviter? Mais, et c'est là que le comité est sinon nocif, du moins dangereux, il remet trop souvent à d'autres sinon la décision, du moins l'exécution; ce qui est mauvais car, dans certaines sociétés, les comités sont aussi nombreux qu'on peut l'imaginer. Que se passe-t-il ordinairement? Très gravement, on discute... et on décide de remettre à d'autres le soin de franchir l'étape suivante. Dans l'intervalle, les choses continuent. Qu'on imagine à quelle vitesse avance l'entreprise qui, par exemple, pour une dépense de \$2,000 (sur un budget de \$3,500,000) doit référer sa recommandation à un deuxième comité qui, à son tour, remet la décision à un troisième, qui charge quelqu'un d'autre de voir à l'exécution. Dans ces conditions, comment peut-on avancer rapidement dans une société en constante évolution? Est-ce la condamnation de la cogestion? Non, c'est simplement l'écueil qu'elle présente. Il est sérieux si on n'y veille.

Fair Plans

Dans les textes venus des États-Unis (dans celui de notre collaborateur M. N.H. Wentworth, par exemple), il est question de *Fair Plans*. De quoi s'agit-il? En bref, ce sont des ententes entre assureurs pour permettre à l'assuré

de trouver un marché pour des risques jugés trop dangereux pour être souscrits normalement par les assureurs; tels les dommages causés au cours d'émeutes dans certaines villes ou dans certaines régions. *Fair Plans* est une abréviation de « Fair Access to Insurance Requirements ». C'est dire qu'ils sont destinés à permettre à l'assuré d'obtenir la garantie dont il a besoin dans des circonstances exceptionnelles. Il y a là, en somme, une mesure comparable à ce que l'on a adopté au Canada sous le titre de *Facility*, c'est-à-dire une assurance-automobile automatiquement réassurée par les compagnies d'assurance traitant dans la province, proportionnellement à leur chiffre d'affaires: modalité de réassurance à laquelle aucun signataire ne peut échapper et qui apporte une solution au problème de garantie du mauvais risque automobile. Les *Fair Plans*, eux, n'ont pas pour objet de comprendre le risque rendu mauvais par la négligence de l'assuré, mais les biens mobiliers ou immobiliers exposés au dommage ou à la destruction, à l'endroit où ils se trouvent, par des mouvements de foule ou des risques particuliers contre lesquels l'assuré ne peut rien. Le coût des sinistres est réparti entre les assureurs, sans exposer un seul, en particulier, à la catastrophe. Il ne faut pas se le cacher, la contestation sauvage prend souvent dans les villes des États-Unis, l'aspect d'une véritable cataclysme, par l'importance des dommages causés en peu de temps non pas par les éléments, mais par le déchaînement des passions de la foule. C'est contre cela que l'assurance a voulu se protéger à l'aide de *Fair Plans*. C'est à la demande de l'État et à cause de ce risque grave et latent qui doit être couvert malgré son étendue et la brutalité de ses effets, que les assureurs ont consenti à une mesure prenant la forme d'une réassurance automatique et obligatoire que l'État a imposée avec de faibles surprimes, en contrepartie, tout en venant à la rescousse dans les cas graves.

Ce qui fait dire à M. Wentworth dans son article paru ailleurs dans nos colonnes : de 1968 à 1971, les *Fair Plans* ont coûté \$89,000,000 à l'assurance américaine.

C'est un autre exemple que, pour subsister, l'industrie de l'assurance doit être prête à absorber bons et mauvais risques, sans pouvoir toujours demander une prime correspondante.

240

La mobilité de la population américaine

Une annonce récente, dans le bulletin d'une maison américaine, nous permet de voir l'extrême mobilité de la population chez nos voisins du Sud. On y dit : avant de vous installer là où vous prendrez votre retraite, vous devrez vous demander vers quel état vous vous dirigerez et comment on y taxe le contribuable. Le climat ne sera pas le seul élément de décision. Il serait bon que vous vous rendiez compte, en effet, où votre revenu vous permet de vivre le plus agréablement, mais aussi le mieux, en tenant compte du coût de la vie, et, facteur de jugement assez inattendu, du taux d'impôt. Ainsi, précise-t-on, si dans cinq états en particuliers, les impôts ont augmenté considérablement et régulièrement depuis quelques années, dans huit autres on les a gardés très bas. Le fait est assez curieux à noter car, seule, la question du climat n'intervient plus comme autrefois. On cherche à habiter à un endroit où l'on pourra tirer le maximum de son revenu. Et c'est ainsi que l'on aura le choix entre plusieurs lieux, dicté surtout par son revenu net, le coût de la vie et l'impôt. On peut parfaitement imaginer quelqu'un qui accepte d'habiter New-York pendant sa vie active et qui, sans hésitation, déménage en Floride, en Californie ou dans un autre état, non seulement parce que la température y est clémente, mais parce que son revenu diminué y sera plus ou moins taxé.

Les générations précédentes ont connu le problème de la retraite. Mais jamais, croyons-nous, avec la complexité actuelle. Par contre, depuis très longtemps, les fonds accumulés n'ont pas donné un rendement aussi élevé que les obligations. Mais que vaut ce rendement en face d'un pouvoir d'achat déclinant avec l'inflation et avec les charges imposées par les gouvernements ? Le problème du retraité, de la vieillesse et de son mode de vie est un de ceux qui attirent le plus l'attention en ce moment. Jamais jusqu'ici, on ne s'est préoccupé autant des vieilles gens dans une société qui n'a plus de place pour eux et qui ne sait qu'en faire. Chez les Esquimaux, on se contentait autrefois de les mettre sur une banquise, avec des aliments pour quelques jours. Dans les sociétés plus avancées, on les garde, mais on en est assez embarrassé. Pour ceux qui ont de l'argent, il y a des immeubles plus ou moins somptueux et adaptés à leurs besoins propres. Mais pour les autres ?

241

Fait nouveau au Canada, dans certaines villes on bâtit pour satisfaire aux besoins des vieilles gens et d'une vie finissante. Fait non moins curieux, pour les nantis, ces établissements de caractère nouveau sont rentables.

Mais même si l'on a quelque argent, il est bon qu'on puisse aller là où son pécule est le moins menacé et le moins taxé. Pour en arriver là, il faut cependant être assez détaché de ses habitudes pour ne pas en souffrir. Et c'est là, je pense, qu'on se rend compte à quel point l'Américain moyen s'attache peu à son habitat. Si le climat et le milieu physique ne sont pas les mêmes partout dans son immense pays, l'atmosphère et les habitudes dans l'ensemble ne changent guère. C'est pourquoi sans doute, il semble si facile à ses habitants d'émigrer vers d'autres lieux, à un âge où pourtant le changement est pénible. Mais peut-être est-ce là un réflexe de Canadien

de vieille souche qui a tendance à donner à ses habitudes une importance qu'elles n'ont pas.

242

Par ailleurs, certains n'hésitent pas à émigrer aux Bahamas, aux Bermudes, à Monaco, en Suisse ou dans d'autres petits pays, où l'on taxe peu la fortune. Certains le savent parmi les Canadiens qui, après avoir gagné leur argent au Canada, se sont hâtés d'aller vivre à l'étranger là où le climat est clément et où les impôts ne les frappent pas trop durement. Mœurs de nantis, assurément, mais qui indiquent chez certains que leur revenu net a plus d'importance pour eux que leur devoir envers le pays qui leur a permis de s'enrichir. Conclusion un peu naïve ? Peut-être, mais qui a son importance pour ceux qui restent.

Histoire de Montréal, par Robert Rumilly. Chez Fides, Montréal.

Voilà le troisième volume de *l'Histoire de Montréal* que vient de faire paraître Robert Rumilly, écrivain fécond, venu à l'histoire du Québec par des voies détournées mais qui, une fois installé dans son sujet, lui est resté fidèle. On a de lui une *Histoire de la Province de Québec* très élaborée, qui s'augmente chaque année d'un nouveau tome, l'histoire d'un pays ne s'épuisant jamais. Sorte de chronique de la ville, écrite rapidement mais bien, l'ouvrage sur Montréal n'est pas sans intérêt. Il en aurait davantage si Monsieur Rumilly mentionnait ses sources et justifiait davantage ses opinions.

J. D.